

Évolution des effectifs étudiants au Collège de Saint-Boniface, 1885-1967*

par

Guy Gaudreau

Université Laurentienne

Sudbury (Ontario)

et

Michel Verrette

Collège universitaire de Saint-Boniface

Winnipeg (Manitoba)

RÉSUMÉ

Dans l'histoire de la communauté francophone de l'Ouest canadien, le Collège de Saint-Boniface est une institution très importante. Au fil de son histoire, l'établissement a occupé différents bâtiments, et quelques communautés religieuses en ont assumé l'administration: la plus importante en terme de durée est celle des jésuites entre 1885 et 1967; c'est cette période qui fait l'objet de notre étude. L'analyse des effectifs étudiants, à partir des annuaires-palmarès annuels et de quelques sources complémentaires, permet d'examiner la durée de séjour des élèves au Collège, leur cheminement scolaire, les inscriptions aux divers programmes, le taux de réussite au cours classique et la langue d'enseignement des cours. Pour terminer, nous abordons brièvement l'importance des élèves qui se destinent à la vie sacerdotale.

ABSTRACT

The *Collège de Saint-Boniface* is a highly important institution in the history of Western Canada. Throughout its past, the institution has occupied various buildings and been administered by a number of religious communities. In term of length, the most important of these were

* Nous voulons remercier l'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface pour son appui financier. Sans cet appui, cette recherche n'aurait pu être menée à terme. Par la même occasion, nous tenons à remercier les lecteurs critiques des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*; leurs commentaires ont permis d'apporter d'importantes modifications au texte initial.

the Jesuits whose tenure extended from 1885 to 1967. Our study focuses on this period. Analysis of the student population based on yearbooks, honour rolls and a few other sources reveals the students' length of stay, enrollment in various programs, success rate in the *cours classique*, as well as the language of instruction of classes. To conclude, we briefly examine the importance of those students who studied the priesthood.

Au cours de son histoire, plusieurs milliers d'élèves ont sillonné les couloirs du Collège de Saint-Boniface, le bâtiment incendié en 1922 et l'édifice actuel. Longtemps identifié comme un collège classique, l'établissement est devenu, il y a un quart de siècle, un collège universitaire.

Le collège classique de Saint-Boniface et plus particulièrement sa population étudiante constituent l'objet de notre article. La période retenue (1885-1967) correspond à l'administration des jésuites (Bernier, 1945; Jolicoeur, 1985). Notre étude ne porte donc pas sur toute l'histoire du Collège. Il aurait certes été intéressant d'analyser les effectifs étudiants avant 1885, mais les données disponibles sont très fragmentaires, et le Collège de Saint-Boniface ne devient véritablement un collège classique qu'en 1885, avec le transfert du cours primaire à l'Académie Provencher.

Étant donné que le sujet est vaste, nous avons limité cette première étude à l'analyse des effectifs étudiants: leurs principales caractéristiques, les programmes suivis, la langue d'enseignement, les vocations sacerdotales et la durée des études. D'autres aspects seront abordés dans des publications ultérieures.

Auparavant, il convient d'esquisser les événements importants de l'histoire et de l'évolution du Collège, de faire un bref survol historiographique et de présenter les sources utilisées ainsi que les choix méthodologiques qui en découlent.

Une institution plus que centenaire

Fondé au cours du XIX^e siècle¹, le Collège – ou ce qu'ont pu être ses premières phases – a occupé pas moins de cinq bâtiments: le presbytère de Saint-Boniface ou ce qui en tenait lieu (1818-1833); l'évêché de Saint-Boniface (1833-1855); l'Académie Provencher, située à l'angle des rues Masson et

Taché (1855-1881); le «premier» Collège de Saint-Boniface, détruit par un incendie le 24 novembre 1922, situé près du parc Provencher (1881-1922); et l'édifice actuel de l'avenue de la Cathédrale (l'ancien Petit Séminaire de Saint-Boniface).

Le personnel du Collège a d'abord été composé de prêtres séculiers dirigés par l'évêque ou l'archevêque (de 1818 à 1860, puis de 1877 à 1885). Entre 1860 et 1877, les oblats les remplacent. En 1885, M^{gr} Taché confie aux jésuites l'administration du Collège; ils y demeurent jusqu'en 1967. Deux ans plus tard, l'archevêché cède le Collège et sa direction à une corporation laïque. Deux autres communautés religieuses ont été, à un moment ou à un autre, membres du personnel: les frères des écoles chrétiennes (1854-1860) et les maristes (1910-1917 et en 1943).

Pendant longtemps, le Collège de Saint-Boniface fut une toute petite école où l'on enseignait principalement le catéchisme et quelques rudiments de latin. Grâce à l'abbé Georges Dugas, le cours classique est définitivement organisé en 1867. Toutefois, jusqu'en 1884, le Collège abrite sous le même toit les cours primaire et classique. Avec l'arrivée des jésuites en 1885, le cours primaire est transféré à l'Académie Provencher. Au fil du temps, la durée du cours classique sera de sept ans (1867-1899, 1905-1926) ou de huit ans (1899-1905 et après 1926). Le cours classique est d'abord offert en anglais et en français, et ce, à l'intérieur de la même classe jusqu'en 1906. On sépare, par la suite, les francophones et les anglophones afin de créer deux sections du cours classique. Après l'incendie de 1922, le déménagement dans le bâtiment actuel force le Collège à se départir progressivement de ses élèves anglophones, qui iront au *St. Paul's College*, ouvert depuis 1925. En plus du cours classique, le Collège de Saint-Boniface offre le cours commercial jusqu'en 1942; ce cours se donne exclusivement en anglais, et sa durée varie de un à trois ans selon les époques. Le cours classique subira des changements importants, puis disparaîtra complètement dans les années 1960, lors de la transition vers le «collège universitaire».

Pour compléter ce bref historique, il faut mentionner que, le 3 mai 1871, le Collège obtient son incorporation; et, en 1877, il est, avec deux autres collèges anglophones, *St. John's College* et *Manitoba College*, fondateur de la *University of Manitoba*. Beaucoup plus tard, en 1936, l'Institut collégial Saint-Joseph

s'affilie au Collège de Saint-Boniface afin de permettre aux filles de poursuivre et d'obtenir le baccalauréat ès arts. Celles-ci seront finalement admises au Collège à la fin des années 1950.

Historiographie, sources et méthodologie

Il existe quelques études sur l'histoire du Collège de Saint-Boniface (Jolicoeur, 1985; Legal, 1985; Taillefer, 1988), mais, à la lecture de ces travaux, nous avons constaté qu'aucun d'entre eux ne s'était penché sur les effectifs étudiants. Ce n'est qu'indirectement ou qu'occasionnellement que certaines données sur le sujet sont mentionnées, car ces études sont plutôt d'ordre institutionnel ou encore portent sur un sujet plus vaste, tel que les jésuites au Manitoba (Jolicoeur, 1985). L'absence d'analyse approfondie des effectifs étudiants entre 1885 et 1967 rend d'autant plus pertinente notre étude. L'ensemble des listes des élèves inscrits au Collège constitue notre principale source statistique. Ces listes sont imprimées et insérées dans les annuaires-palmarès du Collège publiés annuellement. Même si la série est complète depuis l'année 1886, elle présente certains problèmes, voire des lacunes importantes.

Précisons tout de suite certains éléments indispensables à la bonne compréhension du dossier. Les listes imprimées identifient les «élèves inscrits» au Collège au cours d'une année et pas nécessairement ceux qui ont réussi leur année d'études. L'inscription répétée du même élève au fil des années et la mention annuelle du niveau du cours auquel il est inscrit nous permettent de reconnaître sa réussite. Par ailleurs, il faut rappeler que le Collège entretenait des liens privilégiés avec deux autres institutions catholiques manitobaines, le Juniorat de la Sainte-Famille, sous la juridiction des oblats, et le Petit Séminaire; et ces liens impliquent l'admission au sein du Collège d'élèves qui continuent à appartenir à ces institutions². Ces précisions nous aident à saisir le défi posé par deux problèmes majeurs liés à l'utilisation de cette source: l'absence d'indication du niveau et du type de cours de chaque élève sur les listes antérieures à 1906-1907³ et l'absence d'informations relatives aux parties du programme d'études que certains élèves suivent au Juniorat ou au Petit Séminaire. Afin de permettre l'analyse de l'évolution des inscriptions et du cheminement scolaire des élèves des premières décennies, il nous a fallu résoudre le premier problème, ce qui fut fait par la consultation des listes des récipiendaires des prix remis annuellement pour

les meilleurs élèves de chaque classe⁴. Cette façon de procéder nous a permis de compléter l'information dans une proportion de 50 %. De plus, les informations partielles recueillies (par exemple, le fait de connaître le niveau enregistré à l'inscription d'un élève deux années sur trois) nous ont permis d'identifier le niveau d'études à l'inscription de 10 % des élèves. Au total donc, environ 60 % des inscriptions ont été retrouvées (annexe A). Il restait à résoudre le problème des «inconnus», ceux dont on ignorait toujours le type de programme suivi au Collège. Un calcul effectué à partir des dossiers complets de 250 élèves nous a permis d'estimer que, selon les périodes, de 50 à 80 % des élèves amorçaient leur séjour par des études préparatoires. Or, comme nos inconnus sont demeurés plus souvent qu'autrement une seule année, nous avons estimé que la plupart d'entre eux s'étaient inscrits au cours préparatoire et avaient quitté l'établissement avant même de laisser leur nom dans les annuaires-palmarès⁵. Quant au reste des inconnus, il a été distribué entre les élèves des cours classique et commercial, proportionnellement à l'importance de leurs effectifs (annexe B).

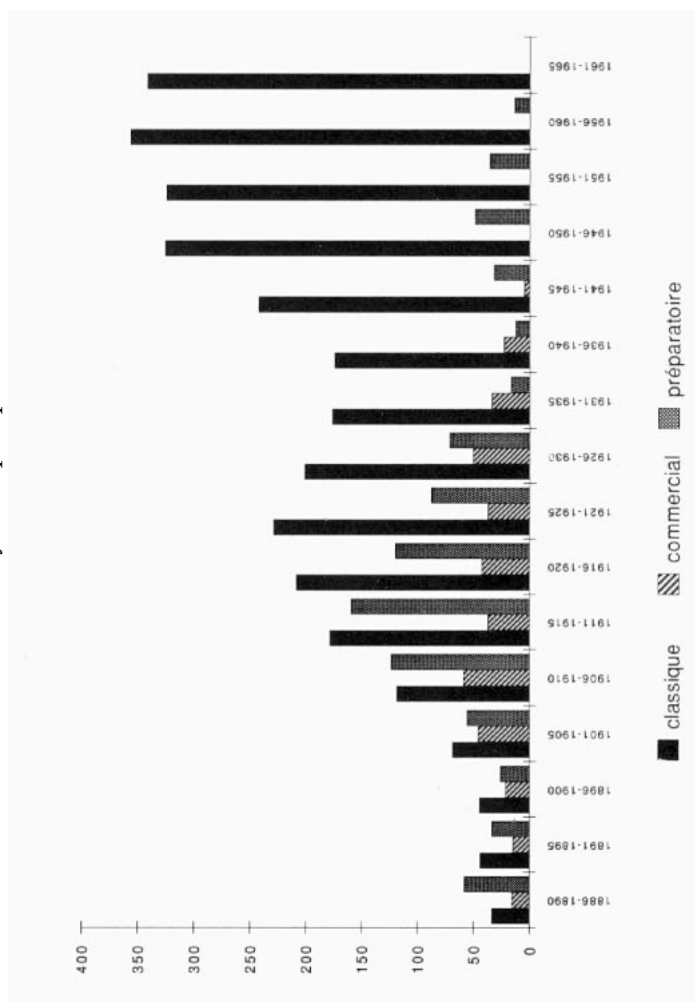
Le second problème auquel nous étions confrontés, c'est-à-dire les élèves qui ont fréquenté à la fois le Collège et le Juniorat ou le Petit Séminaire, représentait un défi de taille, puisque, selon les années, les élèves de l'une ou l'autre de ces deux institutions suivaient tous leurs cours au Collège ou étaient absents du Collège pour les premières années du cours classique. Le plus souvent, un élève fréquentait, pendant une année ou deux, l'une ou l'autre des deux institutions affiliées puis venait poursuivre ses études au Collège. Il fallait donc retrouver les listes des pensionnaires du Petit Séminaire et du Juniorat, afin d'avoir enfin la liste complète des élèves. Concernant le Juniorat, les archives Deschâtelets à Ottawa contenaient par chance les listes des élèves ayant fréquenté l'institution des oblates entre 1906 et 1963⁶. Les informations contenues dans ces listes ont donc été ajoutées à notre banque de données. Pour les séminaristes, nous avons pu retrouver, dans un entrepôt au sous-sol du Collège, une partie des archives de l'ancien Petit Séminaire.

Résultats et analyse

1. Les effectifs globaux

Le graphique 1 montre l'évolution des effectifs étudiants par périodes quinquennales. Il ne faut pas s'étonner de constater

GRAPHIQUE 1
Effectifs étudiants en moyenne quinquennale (1886-1965)



la présence d'élèves inscrits dans le programme commercial jusqu'au début des années 1940. Comme le souligne Claude Galarneau (1978), plusieurs collèges classiques au Canada français offraient des cours semblables. De plus, plusieurs élèves doivent s'inscrire au programme préparatoire avant d'être admis au cours classique ou commercial; entre 1886 et 1890 et entre 1906 et 1910, ils sont même plus nombreux en préparatoire qu'au cours classique.

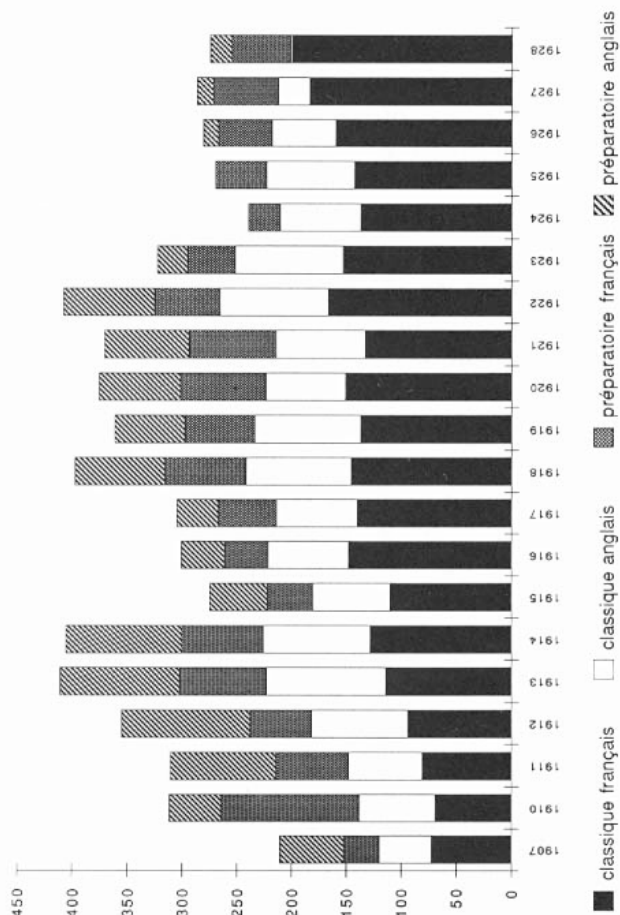
Un examen des premiers résultats sur le plan diachronique nous permet de constater une augmentation des inscriptions au cours classique jusqu'aux années 1950, et plus particulièrement au début du siècle, soit en pleine période de prospérité. Comme l'explique Jean-Marie Taillefer, les années 1890 demeurent «la période noire dans l'histoire de l'éducation française au Manitoba français» (Taillefer, 1988, p. 214), à cause notamment de la crise scolaire qui se double d'une crise économique. Mais ce phénomène en dissimule un autre: le plafonnement des admissions annuelles autour de 350 à 400⁷, et ce, dès le début de la décennie 1910 (annexe B). Si les inscriptions au cours classique progressent après cette période, c'est, d'une part, en raison d'un recul des élèves inscrits au cours préparatoire à partir de la Première Guerre mondiale, recul lui-même attribuable à l'amélioration des programmes du primaire; et, d'autre part, à cause de la baisse de popularité du cours commercial à partir de la crise des années 1930⁸.

Il y a donc une transformation fondamentale des effectifs étudiants fréquentant le Collège entre 1885 et 1967. Au début du XX^e siècle, l'étudiant-type du Collège peut tout aussi bien être inscrit dans le programme préparatoire, commercial ou classique. Soixante ans plus tard, il sera nécessairement inscrit au cours classique puisque les cours préparatoires ont été abolis en 1958.

2. La langue d'enseignement

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le Collège n'a pas toujours été une institution unilingue francophone. Non seulement le cours commercial était offert en anglais, mais le cours classique, à une certaine époque, était donné dans les deux langues. Jusqu'en 1906, il est impossible de distinguer les élèves suivant le cours classique en anglais ou en français. À partir de 1906 et jusqu'au départ progressif des

GRAPHIQUE 2
Élèves aux cours classique et préparatoire, selon la langue (1907-1928)



anglophones pour le *St. Paul's College*, il est possible d'évaluer l'importance des effectifs des deux communautés. Comme l'indique le graphique 2 (annexe C), elles sont à peu près d'égal importance. Le Collège n'abrite donc pas un milieu culturel homogène, car ce ne sont pas seulement les cours qui y sont donnés dans les deux langues, les activités parascolaires aussi sont bilingues et même les activités théâtrales et artistiques (Verrette et Gaudreau, à paraître).

Cependant, il importe de faire la nuance entre la langue d'un cours donné et la langue d'usage des élèves. Un élève inscrit au cours préparatoire en anglais n'est pas nécessairement anglophone. L'assimilation n'ayant pas encore fait de ravages – du moins veut-on le croire –, plusieurs élèves franco-manitobains désireux de s'inscrire en commerce doivent apprendre l'anglais⁹. Le phénomène apparaît clairement de 1926 à 1928: les cours préparatoires en anglais (*preparatory*) augmentent légèrement, alors que le cours classique en anglais a été presque complètement transféré au *St. Paul's College* – du moins les premières années du programme, y compris le niveau *preparatory* du cours classique. Cela veut dire que les élèves encore inscrits dans le programme préparatoire en anglais au Collège au cours de ces années se destinent sans aucun doute au cours commercial. Maîtrisent-ils mal les bases de la langue anglaise? Peut-être. S'agit-il plutôt d'améliorer un niveau de connaissances générales insuffisant? Nous n'en savons rien, les seules données connues se rapportent aux inscriptions, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions très sûres.

Cela étant dit, cette forte présence d'élèves anglophones demeure révélatrice du contexte de l'époque. La langue anglaise est probablement moins synonyme de menace pour la survie de la communauté qui demeure bien homogène (l'inscription à des cours préparatoires en anglais pour les élèves en commerce va dans ce sens). De plus, les questions de foi demeurent primordiales: ce qui importe avant tout, c'est que tous soient catholiques sans distinction de langue.

3. Les vocations sacerdotales

Une autre question digne d'intérêt se pose: celle des élèves qui affirment envisager une carrière sacerdotale en s'inscrivant au Collège. Ne perdons pas de vue qu'il s'agit là d'un mandat important du collège classique: recruter de futurs prêtres. C'est à compter de 1906 que le Juniorat ouvre ses portes et que, pour

la première fois, il est possible d'identifier les élèves qui disent se destiner à la prêtrise. L'ouverture du Petit Séminaire, en 1910, va permettre à un plus grand nombre d'élèves d'emprunter la même voie. Selon le tableau 1, nous pouvons comparer l'évolution de ces effectifs par rapport à l'ensemble des élèves. Évidemment, d'autres ont embrassé la vocation sacerdotale sans se déclarer junioriste ou séminariste. Songeons, par exemple, à ceux qui joindront les rangs de la Compagnie de Jésus et qui termineront leurs études de théologie à Montréal. Cela dit, le nombre de junioristes et de séminaristes fournit sans aucun doute une évaluation incomplète de ceux qui disaient se destiner à la prêtrise. Bien que leur proportion change d'une année à l'autre, on peut affirmer qu'en général, ils représentent environ 25 % des inscriptions. Sont-ils plus nombreux au cours de certaines périodes? Oui, notamment au cours de la Première Guerre mondiale – s'agit-il d'une façon d'éviter d'aller à la guerre? – et au début des années 1960 avec l'ouverture d'un nouveau Petit Séminaire. Dans le même ordre d'idées, on aurait pu s'attendre à ce que la crise des années 1930 provoque une hausse des vocations, comme cela avait été observé ailleurs (Lessard et Montminy, 1967). Or, il n'en est rien. Il convient de s'arrêter sur la valeur de ces chiffres. Cela ne signifie pas que 25 % des élèves seront ordonnés prêtres. Pour un certain nombre d'entre eux, se dire séminariste ou junioriste permet de réduire leurs frais d'inscription¹⁰. La seule façon d'avoir une image très précise de l'importance de la prêtrise dans les choix de carrière des élèves serait l'analyse de la profession des finissants¹¹, analyse qu'il nous a été impossible de faire pour le moment.

Tableau 1
Les élèves déclarant avoir la vocation (1906-1963)

	junioristes	séminaristes	% / total
1906	17		7
1907	26		9
1908	38		12
1909	42		15
1910	36	29	18
1911	56	55	30
1912	48	49	25
1913	57	67	28
1914	62	88	34
1915	48	52	32
1916	62	72	40
1917	66	51	34
1918	69	108	40

Tableau 1 (suite)

	junioristes	séminaristes	% / total
1919	66	77	35
1920	65	69	31
1921	64	85	37
1922	61	63	28
1923	49		14
1924	47		17
1925	64		20
1926	86		27
1927	84		25
1928	84		26
1929	93		29
1930	92		28
1931	84		29
1932	63		26
1933	50		23
1934	61		27
1935	67		30
1936	69		31
1937	74		31
1938	69		27
1939	73		28
1940	56		28
1941	56		26
1942	68		27
1943	92		36
1944	87		27
1945	85		25
1946	89		22
1947	93		24
1948	89		23
1949	86		22
1950	63		21
1951	73		23
1952	61		19
1953	75		19
1954	74		20
1955	85		21
1956	84		23
1957	91		27
1958	90		24
1959	94		24
1960	80		21
1961	79	43	33
1962	83	61	41
1963	86	74	45

SOURCES: Annuaires-palmarès du Collège de Saint-Boniface, Archives du Petit Séminaire (Collège de Saint-Boniface) et Archives Deschâtelets, oblats de Marie-Immaculée, «Liste des junioristes de Saint-Boniface, 1906-1963».

4. La durée des études

Jusqu'à maintenant, le portrait esquissé s'appuyait sur la simple répartition des inscriptions annuelles. Les élèves auraient pu ne jamais être les mêmes d'une année à l'autre que cela n'aurait rien changé aux résultats. Or, certains élèves reviennent après avoir réussi ou échoué leur année scolaire. D'autres ont quitté le Collège au cours de leur première année ou à la fin de celle-ci. Il est essentiel de suivre le cheminement des élèves dans le temps afin d'approfondir l'analyse.

Étant donné la masse colossale de données qu'un manque de temps et d'argent ne nous permettait pas d'analyser, nous avons dû procéder à un échantillonnage en choisissant tous les élèves de certaines années pour suivre leur cheminement à partir de leur première inscription jusqu'à ce qu'ils terminent ou abandonnent leurs études¹². Pour chaque période quinquennale, nous avons retenu deux années au cours desquelles nous identifions les nouveaux élèves¹³. Le programme dans lequel l'élève est inscrit à la sortie a servi à identifier son programme d'études. Au total, ce sont plus de 3 000 élèves que nous avons ainsi suivis.

Quelle était la durée moyenne du séjour des élèves et différait-elle selon les années? Le graphique 3 permet de répondre à ces deux questions. Comme il fallait s'y attendre, la très grande majorité des élèves quitte l'établissement avant la fin, ce qui abaisse la durée moyenne du séjour au Collège.

Une première remarque s'impose d'emblée: il y a peu de variation du début à la fin, ce qui est fort étonnant. Sauf pour le cours classique qui, lors des premières années après 1885, garde ses élèves plus longtemps que par la suite¹⁴. Et encore, très vite la durée du séjour se stabilise à partir des années 1890. Tout se passe comme si le contexte social et économique franco-manitobain n'avait pas beaucoup changé pendant tout ce temps-là. Autre source d'étonnement: le peu d'écart entre la durée du séjour des élèves en commerce et au classique, alors que la durée normale des deux programmes est fort différente (généralement huit ans pour le classique et deux ans pour le commerce)¹⁵. De toute évidence, beaucoup d'élèves quittent le Collège après un bref séjour. Afin d'approfondir l'analyse du cheminement scolaire, nous avons réparti les élèves inscrits au cours classique selon la durée de leur séjour. Les finissants, qu'on identifie fièrement dans les annuaires-palmarès, sont-ils nombreux? Il faudrait préciser le statut du finissant: devrait-on considérer seulement ceux qui

GRAPHIQUE 3
 La durée moyenne du séjour des élèves selon les programmes (1887-1961)

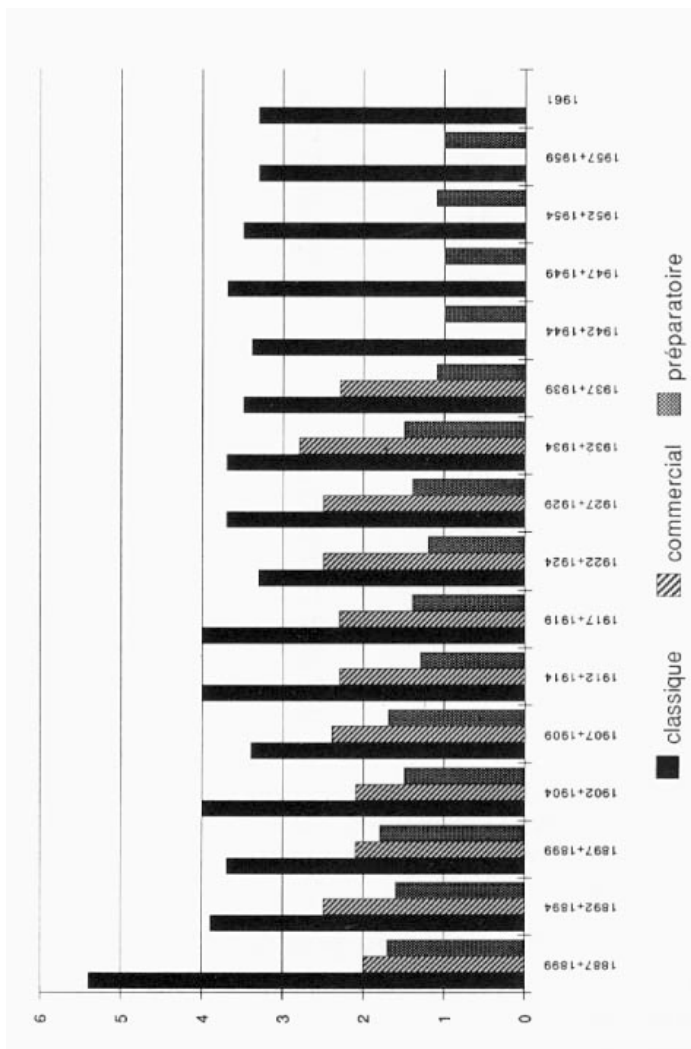


Tableau 2

La durée du séjour des élèves inscrits au cours classique (1887-1961)

	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7ans et plus
1887-1889 et 1892	6	8	8	8
1894-1897 et 1899	13	6	4	7
1902	14	7	4	11
1904	13	8	9	5
1907	20	9	2	7
1909	16	5	8	4
1912	28	17	15	13
1914	20	15	15	12
1917	22	22	8	16
1919	24	11	14	12
1922	40	17	12	10
1924	20	11	6	6
1927	23	12	10	9
1929	23	11	12	9
1932	11	7	2	5
1923	26	13	10	13
1937	27	13	5	13
1939	34	8	11	8
1942	36	17	8	25
1944	50	24	16	26
1947	29	21	8	12
1949	42	12	12	19
1952	48	24	7	14
1954	46	32	7	20
1957	57	20	8	19
1959	59	35	5	22
1961	53	13	7	24

SOURCES: Annuaires-palmarès du Collège de Saint-Boniface, Archives du Petit Séminaire (Collège de Saint-Boniface) et Archives Deschâtelets, oblats de Marie-Immaculée, «Liste des junioristes de Saint-Boniface, 1906-1963».

complètent l'ensemble du programme et qui obtiennent un B.A.? Que faire alors de ceux qui partent généralement après la rhétorique pour poursuivre des études en théologie ou en science? Il faut en effet rappeler que le cours classique comprend à la fois des études secondaires et universitaires¹⁶ et qu'il n'est pas nécessaire, dépendamment de la carrière envisagée, de compléter tout le cours classique, c'est-à-dire réussir tous les cours jusqu'à la philo II, pour terminer les études amorcées au Collège. Dans ce contexte, les annuaires-palmarès identifient deux types de diplômés du cours classique: le bachelier, qui a réussi avec succès les examens après la philo II, et, moins connu,

le récipiendaire d'un diplôme d'humanité, remis à ceux qui semblent avoir complété la rhétorique¹⁷.

Comme on peut le voir au tableau 2, il y a seulement environ le tiers des élèves qui partent après avoir séjourné plus de quatre ans au Collège. Le gros des départs s'effectue au cours des deux premières années. Compte tenu qu'une bonne partie de ces élèves ont suivi au moins une année préparatoire et qu'une fraction non négligeable doublera au moins une année, cela signifie qu'il faut en moyenne rester au Collège pendant au moins sept ans (un an de préparatoire et six ans de classique) pour recevoir son diplôme d'humanité. Ainsi, on peut estimer que ceux qui parviennent à terminer les études entreprises (soit au moins la classe de rhétorique) correspondent à tous les départs après 7 ans et plus et à une fraction de ceux qui ont séjourné six ans¹⁸. Donc, environ 25 % des élèves réussissent à atteindre l'université. L'élimination des élèves est donc élevée sans l'être anormalement¹⁹. La formation du cours classique au Collège de Saint-Boniface, comme dans les autres collèges classiques, est très sélective (Galarneau, 1978; Bertrand, 1988).

On l'a dit, ces chiffres sont préliminaires et constituent une première prise de vue. Il faudra approfondir plusieurs aspects, notamment le pourcentage d'élèves qui réussissent leurs études. De plus, la comparaison de la liste des diplômés des secteurs commercial et classique avec celle des élèves de chaque programme, le partage des effectifs entre les internes et les externes, une étude détaillée de la provenance géographique des élèves s'imposent dans un proche avenir.

Les acquis de cette recherche demeurent utiles puisqu'ils nous permettent de mieux mesurer la signification de la réalité actuelle. Songeons au caractère unilingue français de l'enseignement au Collège, lequel n'a pas toujours été. Dans un autre ordre d'idée, que sont devenus les séminaristes et junioristes? Où sont ceux qui assureront la relève du clergé franco-manitobain? Par ailleurs, il convient sans doute d'identifier les professions des finissants et l'occupation des parents. À quoi sert le collège classique? À perpétuer une élite de telle sorte que les mêmes familles fréquentent le Collège de génération en génération? Ou bien à la renouveler?

NOTES

1. Selon les auteurs et selon la définition que l'on donne au terme «collège classique», différentes années (1818, 1834, 1867, 1885, etc.) peuvent être retenues pour dater les débuts du Collège de Saint-Boniface. Il faut se reporter à l'étude de Luc Dauphinais (1991) pour la mise au point la plus récente à ce sujet. [Note de la rédaction]
2. Notons qu'en ce qui concerne les séminaristes ruthènes, qui ont séjourné au Collège de 1917 à 1922, nous les avons inclus dans les effectifs étudiants du Collège puisqu'ils apparaissaient dans les annuaires-palmarès. Nous n'avons pas fait de ces élèves une catégorie particulière en raison de leur court séjour.
3. Ainsi que pour les années 1907-1908 et 1908-1909.
4. Ces récipiendaires sont également identifiés dans les annuaires-palmarès.
5. Soit 80 % des «inconnus» de 1885 à 1890; 60 % entre 1891 et 1895 et entre 1906 et 1910; et 50 % entre 1896 et 1905.
6. Il est dommage que cette série s'arrête en 1963 puisque des junioristes non encore inscrits au Collège à cette date fréquenteront l'établissement ultérieurement. En clair, cela signifie qu'il nous manque quelques dizaines d'inscriptions à compter de l'année 1963-1964.
7. Ce plafonnement est probablement dû à la taille du Collège qui ne pouvait pas admettre beaucoup plus que 400 élèves. Si tel était le cas, peut-on croire que certains jeunes n'ont pas eu accès aux études classiques en français, en raison de la capacité d'accueil du Collège?
8. On aura noté le regain temporaire d'intérêt pour ce cours durant la seconde moitié des années 1920 alors qu'on dépasse les niveaux enregistrés depuis une quinzaine d'années.
9. Ce phénomène explique pourquoi Jolicoeur (1985) estime que les francophones, au cours de cette période, représentent entre 60 et 70 % des effectifs.
10. Nous n'avons pas trouvé de preuves écrites le confirmant. Seuls les témoignages oraux peuvent être avancés à cet effet. Par ailleurs, l'évolution des effectifs des séminaristes semble le confirmer puisque très souvent le même élève cessera de se dire junioriste ou séminariste après avoir réussi une bonne partie du programme, c'est-à-dire à partir du moment où les études déjà complétées garantissent un meilleur avenir.
11. Au Collège du Sacré-Coeur à Sudbury, Josée Anne Valiquette (1993) a estimé que seulement 10 % des élèves qui ont manifesté l'intention de devenir prêtres ont embrassé la carrière sacerdotale.

12. Le fait de les suivre dans le temps nous a obligés à terminer cette analyse des nouveaux élèves en 1961, afin de pouvoir les suivre jusqu'à la fin de leurs études.
13. Les années se terminant par 2, 4, 7 et 9 ont été retenues pour chaque décennie.
14. La longue durée du séjour au cours classique s'explique par le fait que, à cette époque, les élèves doivent suivre plusieurs années de cours préparatoire avant d'être admis au cours classique, en raison des carences du système scolaire au primaire (Blay, 1987).
15. Et à ces années s'ajoutent les années préparatoires. Rappelons que les années préparatoires des élèves qui poursuivent par la suite leurs études en commerce ou au classique sont comptées avec le dernier programme suivi par l'étudiant.
16. Bien que jusqu'en 1964, la classe de belles-lettres soit considérée, au Manitoba, comme la première année d'université, en Ontario et au Québec, c'est la classe de rhétorique qui a ce statut. Ce sera aussi le cas au Manitoba à compter de 1964.
17. Ce diplôme ne doit pas être confondu avec ce que l'on appelle généralement l'immatriculation décernée après la réussite de la versification, soit la quatrième année du cours classique. Techniquement, la réussite des examens de la versification donne l'équivalent d'un diplôme du secondaire au Manitoba. Pour des raisons qui nous échappent, les annuaires-palmarès n'ont jamais identifié ces diplômés, comme si, dans la pratique, seul le diplôme d'humanité permettait à l'élève de poursuivre des études universitaires ailleurs. Rappelons qu'à l'extérieur du Manitoba, la classe de belles-lettres est encore considérée comme une année du secondaire, ce qui expliquerait peut-être qu'on fasse peu de cas de l'immatriculation. Considérant cette pratique, nous avons préféré retenir le diplôme d'humanité comme indicateur de l'accès à l'université.
18. Il faudra alors qu'il ait été admis directement au programme du cours classique en arrivant au Collège et qu'il n'ait pas doublé une année.
19. À Sudbury, pour la période de 1913 à 1960, Josée Anne Valiquette (1993) estime qu'environ 30 % des élèves parviennent à la rhétorique au Collège du Sacré-Coeur. Ce pourcentage ne tient pas compte de l'élimination enregistrée aux cours préparatoires. Si on incluait, comme c'est le cas au Collège de Saint-Boniface, les élèves inscrits aux cours préparatoires, le pourcentage de réussite baisserait à 23 %, soit un niveau très comparable.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNIER, Alfred (1945) *1885-1945, les dates mémorables du Collège de Saint-Boniface*, s. l., s. é., 78 p.
- BERTRAND, André (1988) *Les professeurs et l'éducation classique au Collège du Sacré-Coeur*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario.

- BLAY, Jacqueline (1987) *L'article 23, les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 392 p.
- DAUPHINAIS, Luc (1991) *Histoire de Saint-Boniface (tome I: À l'ombre des cathédrales, des origines de la colonie jusqu'en 1870)*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 335 p.
- GALARNEAU, Claude (1978) *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 287 p.
- JOLICOEUR, Gérard (1985) *Les jésuites dans la vie manitobaine, 1885-1922*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 260 p.
- LEGAL, Roger (1985) *L'évolution du Collège universitaire de Saint-Boniface entre 1967 et 1983: exposé historique et comparaison de diverses interprétations vis-à-vis de certains changements majeurs survenus*, thèse (Ph. D.), Faculty of Graduate Studies, University of Manitoba, 303 p.
- LESSARD, Marc-André et MONTMINY, Jean-Paul (1967) «Les religieuses au Canada: âge, recrutement et persévérance», *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 1, p. 15-48.
- TAILLEFER, Jean-Marie (1988) *Les Franco-Manitobains et l'éducation, 1870-1970: une étude quantitative*, thèse (Ph. D.), Faculty of Graduate Studies, University of Manitoba, 483 p.
- VALIQUETTE, Josée Anne (1993) *L'évolution des effectifs étudiants du Collège du Sacré-Coeur, 1913-1960*, Université Laurentienne, Mémoire de spécialisation.
- VERRETTE, Michel et GAUDREAU, Guy (à paraître) «Les autres dans l'histoire du Collège de Saint-Boniface», dans MOCQUAIS, Pierre-Yves (dir.) *Les discours de l'altérité*, Regina, Institut de formation linguistique (University of Regina). (Actes du douzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest qui a eu lieu à l'Institut de formation linguistique les 23 et 24 octobre 1992)

(Acceptation définitive en avril 1994)

ANNEXE A

Les effectifs étudiants selon les programmes (1886-1968)

	classique	commercial	préparatoire	inconnu	total
1886	24	11	42	28	105
1887	33	9	44	24	110
1888	31	13	38	33	115
1889	33	22	32	28	115
1890	31	16	28	23	98
1891	33	13	19	19	84
1892	33	11	5	45	94
1893	30	9	7	68	114
1894	30	14	11	36	91
1895	35	11	9	27	82
1896	32	21	0	14	67
1897	37	22	0	17	76
1898	36	16	11	32	95
1899	31	21	11	42	105
1900	35	20	15	53	123
1901	34	24	16	50	124
1902	46	19	11	73	149
1903	45	35	20	76	176
1904	56	41	12	80	189
1905	66	36	15	96	213
1906	85	37	57	71	250
1907	120	83	91	0	294
1908	99	61	88	81	329
1909	116	39	116	0	271
1910	138	52	174	0	364
1911	148	46	162	19	375
1912	182	38	173	0	393
1913	223	26	188	0	437
1914	226	37	180	0	443
1915	181	35	94	0	310
1916	223	29	79	0	331
1917	214	36	91	0	341
1918	242	46	156	0	444
1919	234	51	128	0	413
1920	224	54	152	0	430
1921	215	36	156	0	407
1922	266	31	142	0	439
1923	252	31	71	0	354
1924	211	38	29	5	283
1925	223	49	47	0	319
1926	218	35	63	0	316
1927	213	51	74	0	338
1928	202	54	73	0	329
1929	180	50	87	0	317
1930	199	64	62	0	325

ANNEXE A (suite)

Les effectifs étudiants selon les programmes (1886-1968)

	classique	commercial	préparatoire	inconnu	total
1931	203	53	34	0	290
1932	181	34	23	0	238
1933	168	30	17	0	215
1934	187	25	12	0	224
1935	196	28	0	0	224
1936	200	23	0	0	223
1937	209	22	10	0	241
1938	204	22	34	0	260
1939	212	27	19	0	258
1940	178	20	0	0	198
1941	187	19	9	0	215
1942	210	4	39	0	253
1943	232	0	22	0	254
1944	274	1	44	0	319
1945	301	0	45	0	346
1946	336	0	64	0	400
1947	332	0	56	0	388
1948	345	0	46	0	391
1949	341	0	48	0	389
1950	272	0	31	0	303
1951	288	0	33	0	321
1952	283	0	31	0	314
1953	346	0	42	0	388
1954	328	0	43	0	371
1955	379	0	31	0	410
1956	346	0	19	0	365
1957	307	0	33	0	340
1958	354	0	19	0	373
1959	386	0	0	0	386
1960	384	0	0	0	384
1961	365	0	0	0	365
1962	354	0	0	0	354
1963	352	0	0	0	352
1964	308	0	0	0	308
1965	330	0	0	0	330
1966	355	0	0	0	355
1967	331	0	0	0	331
1968	307	0	0	0	307

SOURCES: Annuaires-palmarès du Collège de Saint-Boniface, Archives du Petit Séminaire (Collège de Saint-Boniface) et Archives Deschâtelets, oblats de Marie-Immaculée, «Liste des junioristes de Saint-Boniface, 1906-1963».

ANNEXE B

Les effectifs révisés selon les programmes (1886-1968)

	classique	commercial	préparatoire	total
1886	28	13	64	105
1887	37	10	63	110
1888	36	15	64	115
1889	37	24	54	115
1890	34	17	47	98
1891	39	15	30	84
1892	47	15	32	94
1893	51	15	48	114
1894	40	18	33	91
1895	43	14	25	82
1896	37	15	15	67
1897	43	17	16	76
1898	47	21	27	95
1899	44	29	32	105
1900	52	30	41	123
1901	49	34	41	124
1902	63	36	50	149
1903	66	52	58	176
1904	78	59	52	189
1905	87	48	78	213
1906	92	54	104	250
1907	120	83	91	294
1908	127	65	137	329
1909	116	39	116	271
1910	138	52	174	364
1911	151	47	177	375
1912	182	38	173	393
1913	223	26	188	437
1914	226	37	180	443
1915	181	35	94	310
1916	223	29	79	331
1917	214	36	91	341
1918	242	46	156	444
1919	234	51	128	413
1920	224	54	152	430
1921	215	36	156	407
1922	266	31	142	439
1923	252	31	71	354
1924	211	38	34	283
1925	223	49	47	319
1926	218	35	63	316
1927	213	51	74	338
1928	202	54	73	329
1929	180	50	87	317
1930	199	64	62	325

ANNEXE B (suite)

Les effectifs étudiants révisés les programmes (1886-1968)

	classique	commercial	préparatoire	total
1931	203	53	34	290
1932	181	34	23	238
1933	168	30	17	215
1934	187	25	12	224
1935	196	28	0	224
1936	200	23	0	223
1937	209	22	10	241
1938	204	22	34	260
1939	212	27	19	258
1940	178	20	0	198
1941	187	19	9	215
1942	210	4	39	253
1943	232	0	22	254
1944	274	1	44	319
1945	301	0	45	346
1946	336	0	64	400
1947	332	0	56	388
1948	345	0	46	391
1949	341	0	48	389
1950	272	0	31	303
1951	288	0	33	321
1952	283	0	31	314
1953	346	0	42	388
1954	328	0	43	371
1955	379	0	31	410
1956	346	0	19	365
1957	307	0	33	340
1958	354	0	19	373
1959	386	0	0	386
1960	384	0	0	384
1961	365	0	0	365
1962	354	0	0	354
1963	352	0	0	352
1964	308	0	0	308
1965	330	0	0	330
1966	355	0	0	355
1967	331	0	0	331
1968	307	0	0	307

SOURCES: Annuaires-palmarès du Collège de Saint-Boniface, Archives du Petit Séminaire (Collège de Saint-Boniface) et Archives Deschâtelets, oblats de Marie-Immaculée, «Liste des junioristes de Saint-Boniface, 1906-1963».

ANNEXE C

Les effectifs étudiants selon la langue des programmes enseignés (1907-1928)

	classique		préparatoire		commercial		total
	français	anglais	français	anglais	anglais	français	
1907	72	48	32	59	83	104	190
1910	69	69	126	48	52	195	169
1911	81	67	66	97	46	147	210
1912	94	88	56	117	38	150	243
1913	114	109	79	109	26	193	244
1914	128	98	74	106	37	202	241
1915	110	71	41	53	35	151	159
1916	148	74	39	40	29	187	144
1917	140	74	53	38	36	193	148
1918	146	96	74	82	46	210	224
1919	137	97	64	64	51	201	212
1920	151	73	78	74	54	229	201
1921	133	82	79	77	36	212	195
1922	167	99	59	83	31	226	213
1923	153	99	43	28	31	196	158
1924	137	74	29	0	38	166	112
1925	143	80	47	0	49	190	129
1926	160	58	49	14	35	209	107
1927	184	29	59	15	51	243	95
1928	200	2	53	20	54	253	76

SOURCES: Annuaires-palmarès du Collège de Saint-Boniface, Archives du Petit Séminaire (Collège de Saint-Boniface) et Archives Deschâtelets, oblats de Marie-Immaculée, «Liste des junioristes de Saint-Boniface, 1906-1963».